

INSTITUT GRAND-DUCAL
Section des Sciences Morales et Politiques

Adrien RIES
Directeur à la Commission des Communautés Européennes

L'agriculture luxembourgeoise
à l'orée du XXI^e siècle

Communication faite le 30 juin 1986
1986



Avant-propos

C'est une banalité que d'insister sur le mécontentement des agriculteurs européens qui, dans n'importe quel pays de la Communauté, se prétendent condamnés à la disparition et rendent à la fois les autorités nationales et communautaires responsables d'une situation présentée comme insupportable, injuste, voire scandaleuse.

Or, à première vue, le sort de nos paysans ne semble point si précaire. Les prix des productions agricoles sont plus ou moins garantis par la Communauté européenne, la consommation demeure élevée sur notre continent, à l'échelle mondiale, sévit un manque déplorable de nourritures, qui engendre de terribles disettes et réduit des centaines de millions de gens à une existence inhumaine et révoltante.

Pourquoi donc justement les riches auraient-ils raison de pousser de hauts cris? Mais, ironie cruelle, alors que le strict nécessaire fait partout défaut, la Communauté européenne aménage d'énormes réserves de viande, de beurre, d'aliments de toute espèce, dépense des sommes folles pour la destruction de fruits, de céréales, d'impressionnantes quantités de vin et d'autres produits alimentaires.

De toutes parts on crie au scandale. Mais à des prix garantis, la surproduction, organisée d'une manière scientifique et systématique, déborde à belle allure toutes les prévisions et fait éclater toute décision de mesures régulatrices (d'après les dernières nouvelles la CE produit des excédents capables de nourrir plus de 300.10⁶ de gens supplémentaires). Les gouvernements nationaux gémissent sous le poids insupportable des frais de stockage, se voient obligés de diffuser au rabais des quantités plus ou moins substantielles de leurs énormes réserves, mais n'osent point mécontenter les cultivateurs par des mesures conformes aux exigences des lois inhérentes de l'économie. A chaque agrandissement de la communauté, les potentialités du marché agricole ou viticole des pays méditerranéens font tressaillir les responsables politiques et aggravent désespérément les problèmes déjà censés irrésolubles.

Néanmoins, les paysans s'insurgent. La situation des cultivateurs européens ne cesse d'empirer, nous crie-t-on de partout. Les directives, les mesures légales, les subventions de production ou de destruction favorisent les entreprises géantes, tandis que les modestes ou moyens agriculteurs se sentent de plus en plus écrasés par les prix continuellement montants des machines agricoles, de la main d'oeuvre, des terres arables, des engrais chimiques, des

contributions de toute espèce ou des produits industriels destinés à l'alimentation du bétail. Ceux-là désespèrent de leur avenir, se jugent défavorisés par rapport au reste de la population, et cela même à l'époque de la crise économique. Par conséquent ils accablent les hommes politiques de reproches et de menaces.

Comme nos pays voisins, le Luxembourg, lui-aussi, connaît ces problèmes épineux. Comme partout ils présentent des nuances particulières et des aspects spécifiques, car les exploitations géantes restent rares chez nous. Néanmoins l'atmosphère semble s'envenimer d'une manière particulièrement implacable. Même la toute-puissante Centrale Paysanne se clame assassinée par la loi et vomit sa bile contre juges, ministres, députés et capitaines d'industrie qui, après des années de ténèbres économiques, semblent apercevoir les premières lueurs d'une aurore quelque peu rassurante. Mais laissons les querelles de sociétés.

Comment sortir de ce cercle infernal? Voilà notre problème. Déjà se dessine la fin de ce siècle qui a suscité tant d'euphories mais qui nous a réservé aussi tant de désillusions, sinon tant de déboires. Comment, à l'aube du siècle nouveau, concilier les intérêts légitimes, à la fois techniques, économiques et humains, de l'agriculture qui, en partie mène une lutte obstinée pour survivre, avec les besoins tout aussi impérieux des autres secteurs de l'économie ou avec les droits des autres citoyens.

Voilà le problème vital que nous pose le sphinx agricole à la fois sur le plan national et communautaire contemporain. Quel sage connaît la réponse libératrice? Peut-être personne! Mais nous avons l'honneur et la joie de compter parmi nos membres un spécialiste du problème, un homme bien pourvu de compétence, de savoir-faire, de science, de sagesse et d'expérience, qui, sans réclamer la paternité de la pierre philosophale de l'agriculture, pourra nous broser un tableau réaliste de la situation agricole de notre pays, en dégager les problèmes véritables et esquisser des mesures valables en vue de l'assainissement d'une situation déconcertante à bien des égards.

Né à Bivels, le 14.7.33, docteur en droit de l'Université de Louvain, licencié en sciences commerciales et financières, M. Adrien Ries, membre effectif de notre section, était chef de division de la Commission des Communautés Européennes et il est, actuellement, directeur à la Direction Générale de l'Agriculture. Chargé de cours sur les problèmes agricoles de l'Europe à l'Institut Universitaire d'Etudes Européennes de Turin, il est encore membre du

groupe d'études "politique économique dans l'intégration européenne" de l'Université libre de Bruxelles.

Même une biographie sommaire de ses publications s'annonce trop étoffée pour s'insérer dans cette courte introduction. Mais la plupart de ses nombreux travaux de recherche consacrés à des problèmes économiques, surtout de nature agricole et industriels font autorité dans les milieux d'experts. Mais je me réjouis surtout de ce que notre confrère demeure, à ses heures de loisirs, poète, feuilletoniste, comme en témoigne le "Bivelsers Tagebuch", ce livre à la fois charmant et spirituel de chronique villageoise et familiale.

Enfin, j'ai le plaisir de souligner que M. Ries est un des membres les plus actifs de notre Section et nous gardons tous un souvenir agréable et respectueux des communications présentées dans cette enceinte:

- 1980: Mutations des relations économiques du Luxembourg avec l'Allemagne - Le Zollverein à rebours?
- 1981: Les étrangers dans l'agriculture luxembourgeoise, paru dans la publication "Les étrangers et leur insertion à la collectivité luxembourgeoise"
- 1983: L'économie de la presse écrite au G.D. de Luxembourg, paru dans la publication "Presse écrite et télécommunications"
- 1985: Case-study: Un journaliste a-t-il le droit d'inventer des nouvelles?
paru dans la publication "L'organisation de la liberté de la presse dans la loi luxembourgeoise".

E. Wagner

Président de la section.

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
I. Le trend séculaire	10
II. La politique agricole luxembourgeoise	13
III. La politique agricole commune	15
IV. L'agriculture luxembourgeoise à l'orée du XXI ^e siècle	16
Graphiques	20

Note: L'auteur tient à remercier M. Jeannot JACOBS, ingénieur agronome, pour l'aide précieuse qu'il lui a accordée lors de l'élaboration de cette étude.

L'AGRICULTURE LUXEMBOURGEOISE A L'OREE DU XXIE SIECLE

INTRODUCTION

L'agriculture ne cesse de passionner l'opinion publique, dans le monde, en Europe, au Luxembourg. L'incapacité de l'humanité de donner à chacun son pain quotidien est à la fois un paradoxe et un scandale. Le paradoxe réside dans le progrès technologique, apparemment capable des exploits terrestres et extra-terrestres les plus spectaculaires, sauf d'une adéquation correcte de l'offre et de la demande alimentaire sur notre globe. Le scandale découle de la priorité accordée par un bon tiers des gouvernements de ce bas monde à l'armement de leurs soldats plutôt qu'à l'alimentation de leurs citoyens.

Ici, en Europe, nous nous imaginons difficilement qu'à l'heure où je vous parle, des hommes meurent de faim en Afrique, en Asie, en Amérique latine. Chez nous, c'est de surplus, d'excédents et de suralimentation que les médias nous rabattent les oreilles. Cette nuit, la présidence du Conseil des Ministres de la Communauté européenne passera entre des mains britanniques. Une des priorités du gouvernement de sa gracieuse majesté sera de couper les ailes à la politique agricole commune, jadis le fleuron de l'intégration européenne, aujourd'hui accusée de tous les maux, y compris de celui de coûter trop cher à la collectivité.

Au Luxembourg, enfin, les débats agricoles ne finissent pas. Récemment une dimension socio-politique est venue se greffer sur les problèmes économiques et structurels traditionnels de l'agriculture luxembourgeoise. Un tiers environ des agriculteurs du Grand-Duché contestent "leur" Centrale Paysanne, dont les réalisations sont pourtant souvent considérées comme la réussite majeure de notre agriculture depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le projet d'une nouvelle loi promouvant le développement de l'agriculture (no 3001 du 17.4.1968) est actuellement en discussion à la Chambre des Députés.

Avant de me lancer plus avant dans l'analyse ou la projection, je vous demanderai, mes chers confrères, de m'autoriser à vous rappeler quelques vérités agricoles fondamentales:

- (1) Les agriculteurs, de par le monde entier, remplissent la mission primaire de produire des aliments. Les aliments sont indispensables à la survie physique de l'être humain. Nous pouvons nous passer de voitures, de maisons, de chaussures et de vêtements - sans parler des mille et un besoins plus ou moins artificiels que nous aimons nous octroyer à nous-mêmes -, mais nous ne pouvons subsister, survivre sans manger. Les habitants de ce pays nés après 1945 ne connaissent la notion de pénurie alimentaire que par ouï-dire.

- (2) L'agriculture est l'activité humaine la plus liée à la terre. Depuis l'accident nucléaire de Tchernobyle nous apprécions mieux notre milieu ambiant: la terre, l'eau, l'air, le climat. L'agriculteur ne peut exercer son rôle nourricier que s'il dispose de terres, où il cultive des végétaux destinés à l'alimentation de ses semblables soit de manière directe (céréales, fruits, légumes, sucre) soit de manière indirecte, à travers les productions animales (lait, viandes, oeufs). Mais l'agriculteur n'est pas seulement l'utilisateur privilégié de la terre, il en est aussi le gardien.

- (3) Les marchés agricoles fonctionnent selon des règles quelque peu particulières. La production tend à varier d'une année à l'autre, d'une saison à l'autre, en fonction de conditions climatologiques et de phénomènes biologiques que l'homme ne maîtrise pas. Face à une offre variable et saisonnière, la demande alimentaire est très rigide, puisqu'elle ne varie qu'en fonction du nombre d'habitants. Les économistes agraires constatent dès lors que dans le court terme, les prix agricoles varient fortement (en fonction de la récolte) et que dans le long terme ces mêmes prix ont tendance à se détériorer (le progrès technique étant plus rapide que la croissance démographique). Voilà pourquoi les gouvernements du monde entier interviennent en agriculture avec plus ou moins de bonheur.

- (4) Le caractère saisonnier de la récolte face à l'étalement de la demande alimentaire tout au long de l'année pose le problème du stockage et de la conservation de denrées souvent périssables. La hausse des revenus induit chez le citoyen moyen des habitudes de consommation de plus en plus exigeantes et évolutives dans le temps. Ces deux phénomènes, liés à d'autres (progrès technique, concentrations urbaines...) sont à l'origine d'une puissante industrie agro-alimentaire et de circuits de commercialisation de plus en plus intégrés sur le plan horizontal et vertical.

Voilà le contexte économique où évolue l'agriculture luxembourgeoise. Permettez-moi d'ajouter un mot sur le contexte politique. C'est la politique agricole commune de la Communauté européenne qui a peu à peu repris le relais de la politique agricole luxembourgeoise. Désormais les mesures de soutien y compris les prix agricoles avec leurs corollaires de quotas, de taxes de corresponsabilité et d'aides compensatoires sont fixés à Bruxelles ou à Luxembourg, selon le mois (1) où tombe la décision et non pas selon les velléités du gouvernement luxembourgeois. Le marché luxembourgeois fait partie du grand marché commun agro-alimentaire. L'exiguïté de notre territoire place nos producteurs et nos consommateurs dans une situation de symbiose avec les régions voisines. Mais le fait que nous soyons un Etat souverain nous permet de défendre, au sein de la Communauté européenne, les intérêts spécifiques de notre agriculture, ce qui est bien loin d'être le cas dans les régions voisines de la Sarre, de la Lorraine ou du Luxembourg belge.

* *
*

(1) Le Conseil, organe de décision de la Communauté, se réunit à Luxembourg durant les mois d'avril, de juin et d'octobre et à Bruxelles durant le reste de l'année.

I LE TREND SECLAIRE

Quels sont les faits marquants de l'évolution agricole depuis le début du XXe siècle? Quels enseignements pouvons-nous en tirer? Plusieurs constatations s'imposent:

- (1) De primaire avant 1900, l'économie luxembourgeoise est devenue secondaire au milieu du siècle, pour être à prédominance tertiaire à l'heure actuelle. Le secteur agricole, qui jouait un rôle de premier plan depuis l'indépendance du pays au siècle dernier, s'est vu peu à peu marginalisé par rapport aux autres secteurs économiques: de nos jours l'agriculture n'intervient que pour 3% dans le P.I.B. et n'occupe plus que 5% de la population active. Vers 1900 plus de 50.000 personnes travaillaient dans les champs contre quelques centaines seulement derrière des guichets bancaires. Aujourd'hui les 128 banques luxembourgeoises occupent beaucoup plus de monde que les 3.500 exploitations à temps plein.
- (2) Vers 1900 le secteur agricole pesait lourd dans l'économie luxembourgeoise, depuis lors l'agriculture est devenue peu à peu un secteur soutenu, dépendant financièrement des pouvoirs publics, luxembourgeois d'abord, luxembourgeois et européen depuis 1965. Actuellement, notre agriculture réalise un chiffre d'affaires annuel situé entre 6 et 7 milliards, dont près de la moitié lui est garanti par des subventions directes ou indirectes.
- (3) Vers 1900 les agriculteurs étaient pour la plupart livrés à eux-mêmes, à l'abri des murs protectionnistes du Zollverein, bien entendu. Depuis lors le mouvement coopératif s'est étendu, sur un plan local d'abord, sur le plan national par la suite. La Centrale Paysanne fondée en 1944 est devenue le catalyseur de toutes les forces vives du monde agricole. Après une période de relative isolation à l'intérieur de l'U.E.B.L., l'agriculture luxembourgeoise est maintenant pleinement intégrée dans un marché commun agricole de plus de 10 milliards de producteurs et de 340 millions de consommateurs .

En résumé: marginalisation économique du secteur agricole, dépendance du secteur public, toute puissance de la Centrale Paysanne, ouverture au marché commun agricole sont les quatre caractéristiques de l'évolution macroéconomique du secteur agricole au cours de ce siècle.

Sur le plan de l'exploitation agricole (en microéconomie) une véritable révolution a eu lieu. L'agriculteur est un agent économique comme tous les autres; il tente de combiner au mieux ses facteurs de production: terre, travail, capital, know-how, en vue d'optimiser son revenu. Arrêtons-nous un instant à chacun de ses facteurs:

- (a) terre: la surface agricole utilisée (S.A.U.) a diminué d'environ 25.000 ha depuis 1900 (urbanisation, terrains industriels, réseau routier, barrages etc.). Mais grâce à la diminution progressive du nombre d'exploitations, la surface moyenne a quadruplé en passant de 9 à 33 ha.
- (b) travail: l'agriculture a été, avec l'immigration, la source principale de main-d'oeuvre pour l'industrie et, dans une moindre mesure, pour les services. Vers 1900 on comptait 3 ha par personne active; aujourd'hui on n'est pas loin de 25 ou 30. Vers 1900 on dénombrait moins de 2 bovins et une seule vache laitière par actif; de nos jours les statisticiens comptent 55 bovins et 23 vaches par actif.
- (c) capital: la réduction massive de la main-d'oeuvre familiale et salariée (de 50.000 personnes actives vers 1900 à un peu plus de quelque 6.000 actuellement) a été compensée par une utilisation croissante et massive de capital. Les 19.449 chevaux comptés le 1.12.1904 ont fait place à 9.238 tracteurs au 15 mai 1985, multipliant par 20 ou trente la force de traction disponible. Les investissements en machines, dont la moissonneuse-batteuse est la plus spectaculaire, sont allés de pair avec la modernisation et la mécanisation des étables et des bâtiments de ferme. Vers 1900 l'essentiel du capital investi résidait dans la propriété de la terre; de nos jours le fermier moyen, qui prend en fermage un bon tiers de sa surface, investit bien plus en animaux, machines et bâtiments.
- (d) know-how de travailleur de la terre, l'agriculteur est devenu entrepreneur, mécanicien, vétérinaire, agronome, commerçant. Il lui faut de plus en plus de connaissances dans les domaines les plus divers. Par contre l'agriculteur ne vend plus guère ses produits, il se contente de les "livrer" à la Centrale Paysanne ou à d'autres acheteurs institutionnalisés, sans oublier les organismes d'intervention mis en place par la politique agricole commune.

Quels résultats cette nouvelle combinaison des facteurs de production nous livre-t-elle? L'agriculture de 1900 produisait avant tout "notre pain quotidien" et la pomme de terre, aliment de base de la nation luxembourgeoise. Aujourd'hui l'agriculture luxembourgeoise produit essentiellement des fourrages et autres aliments pour bétail afin de nourrir un important cheptel bovin, dont 70.000 vaches laitières. Ainsi concentration et spécialisation sont les deux leitmotivs qui caractérisent l'évolution microéconomique du secteur agricole au cours de ce siècle. Le phénomène de concentration est illustré par la disparition de plus de 11.000 exploitations agricoles, celui de la spécialisation par le fait qu'aujourd'hui plus de 90% de la production finale agricole provient du secteur bovin et laitier.

* *
*

II LA POLITIQUE AGRICOLE LUXEMBOURGEOISE

Avant la naissance du marché commun, la politique agricole luxembourgeoise s'est développée, pendant près d'un demi-siècle, le long de deux grands axes:

- (1) la protection du marché intérieur vis-à-vis des importations en provenance de pays tiers.

- (2) la mise en place d'instruments de soutien aux agriculteurs.

Cette politique fut motivée par la situation particulière de l'agriculture luxembourgeoise, une notion assez floue pour les économistes, mais qui a su trouver une place de choix dans de nombreux textes législatifs: U.E.B.L., Gatt, Benelux, et plus tard traité C.E.E..

La politique de protection du marché intérieur s'explique par des circonstances historiques, économiques et sociales. Sous le Zollverein, l'agriculture est protégée afin d'assurer l'autarcie alimentaire. Cette période se termine par la première guerre mondiale, où la population luxembourgeoise vit les affres d'une véritable famine. Cette expérience douloureuse marque la politique agricole mise en oeuvre entre les deux guerres. Sous le régime de l'U.E.B.L., l'agriculture luxembourgeoise est véritablement cloisonnée par un régime de contingentement des importations applicable à la plupart des aliments de base produits chez nous (pommes de terre, oeufs, pommes, beurre, viandes, céréales). Des primes à l'enlèvement sont accordées aux producteurs de céréales. Plus tard un régime d'incorporation obligatoire de céréales indigènes est instauré.

La deuxième guerre mondiale rappelle aux Luxembourgeois qu'ils ont besoin d'une agriculture rentable s'ils veulent manger à leur faim, en cas de coup dur. Après la guerre, le Gatt autorise le Grand-Duché à maintenir les restrictions à l'importation appliquées aux principaux produits. L'arsenal des moyens de politique économique est complété par les subventions dites structurelles et un régime de prix applicable à tous les niveaux, depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs. Hélas, cela ne suffit pas à maîtriser les variations de l'offre, ni à éviter la formation d'excédents conjoncturels, notamment pour le blé, le beurre, et la viande. Des caisses de compensation sont introduites, alimentées parce qu'on appellerait aujourd'hui des taxes de corresponsabilité. Nihil novi sub soli!

Parallèlement l'Etat favorise la modernisation de l'appareil de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles. Des lois agricoles se succèdent et se ressemblent: les pouvoirs publics subventionnent l'achat de machines, les investissements productifs dans les fermes, le remembrement des terres agricoles. La Caisse de pension agricole voit le jour en 1956, celle de maladie agricole en 1963. L'enseignement agricole est puissamment développé.

En 1944 naît la Centrale Paysanne, qui va prendre en main successivement la quasi totalité des activités de transformation et de commercialisation des produits sortant des fermes luxembourgeoises. Il en résultera aussi une concentration spectaculaire de l'ensemble de ces activités sur quelques points géographiques du pays: Erpeldange et Luxembourg (laiteries) - Mersch (Agrocenter: céréales, abattoirs, etc.). Le parallélisme avec le secteur sidérurgique est frappant à plus d'un titre.

* *

*

III LA POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE

Vient l'Europe, vient le Traité de Rome avec son Protocole concernant le Grand-Duché de Luxembourg, abrogé en 1970, vient la politique agricole commune. A partir de 1962, l'organisation commune des marchés remplace progressivement les instruments de politique économique traditionnels. Il en résulte au moins trois conséquences:

- (1) le marché alimentaire luxembourgeois est entièrement intégré dans le grand marché commun; c'est un véritable chambardement;
- (2) les producteurs agricoles se sont précipités vers la production animale, entendez par là vers la spéculation bovine et laitière;
- (3) les organismes publics d'intervention ne pourraient fonctionner valablement sans l'existence de silos, d'abattoirs à grande capacité de stockage: le marché commun pousse à la consolidation et à l'élargissement de l'empire de la Centrale Paysanne.

Dans le domaine structurel, l'action de la Communauté est moins unitariste. Les directives du Plan Mansholt de 1968 ont néanmoins et à leur tour trois conséquences:

- (1) elles accentuent le trend vers la spéculation animale, bovine et laitière.
- (2) elles tentent de généraliser l'usage d'une comptabilité à la ferme.
- (3) elles inventent la notion de "zone défavorisée", où des aides directes au revenu peuvent être accordées aux agriculteurs; la Communauté décrète qu'à l'exception de la vallée de la Moselle, l'ensemble du territoire luxembourgeois est "défavorisé".

Ainsi la boucle est bouclée: nous voilà de retour à la situation particulière de l'agriculture luxembourgeoise.

IV L'AGRICULTURE LUXEMBOURGEOISE A L'OREE DU XXI^e SIECLE

Essayons maintenant d'imaginer l'environnement économique général, dans lequel évoluera notre agriculture. Crise où croissance? Chômage ou plein emploi? Renforcement ou crise du tertiaire? Je n'ai pas eu l'occasion récemment d'aller à Delphes et ne puis donc vous livrer les secrets de notre avenir. Mais j'ai quelques remarques à faire.

L'agriculture n'est plus un réservoir de main-d'oeuvre. Elle occupe encore quelque 6.000 personnes, à plein temps, auxquels s'ajoutent plusieurs milliers de personnes travaillant à temps partiel dans l'agriculture. Plus de la moitié des 3.500 exploitants à titre principal, c.à.d. où l'agriculteur n'exerce pas une autre profession, n'ont pas de successeur. Crise ou pas crise, chômage ou pas chômage, le nombre d'exploitations va encore diminuer. Les prévisions, comme il en est d'usage, divergent fortement. Personnellement je table sur 2.000 à 2.500 exploitations à titre principal en l'an 2.000. Vous voyez: j'aurais pu intituler ma communication "2.000 en 2.000."

Mais la crise mondiale qui nous frappe depuis la guerre du Yom Kippur a eu, à mon sens, un effet favorable sur l'évolution des mentalités. La terre agricole s'est avérée un refuge sûr, d'où son prix élevé. Les propriétaires ne vendent pas leur terre; ils la donnent en fermage. Le nombre d'exploitations à temps partiel et les surfaces cultivées à temps partiel augmentent. A l'exception de quelques communes du Nord de l'Oesling, les villages ne se dépeuplent plus que par l'effet de la dénatalité. De nombreux citadins redécouvrent les charmes delacampagne. La prise de conscience écologique met en avant la nécessité de protéger nos ressources naturelles, la terre, la forêt, l'eau. Le chômage, total ou partiel, et la prépension de personnes souvent encore jeunes - vous avez un spécimen devant vous - rend parfois à la terre ou au moins à leur village d'origine des travailleurs du secondaire et du tertiaire. Jamais les cités-jardin n'ont autant fleuri. Il y a un mouvement de retour à la terre, certes encore faible, mais qui risque de s'accroître d'autant plus que l'avenir paraîtra incertain.

Ce mouvement mérite d'être soutenu et non pas contrecarré par les politiques d'aménagement du territoire, de protection de l'environnement et de développement régional. L'exemple du "Cliärrwer Kanton" est probant à cet égard. Pour survivre nos villages ont besoin d'habitants, qui à défaut d'être agriculteurs puissent trouver un emploi dans des activités secondaires ou tertiaires situées à une distance raisonnable. Pourquoi ne pas implanter de nouvelles industries à la campagne plutôt que dans les zones congestionnées de la capitale et du sud? Pourquoi ne pas transplanter quelques administrations publiques - les services techniques de l'agriculture, l'administration des eaux et forêts ou le Statec par exemple - vers Clervaux ou Echternach? Pourquoi la Banque Internationale doit-elle absolument implanter son nouveau siège social à Luxembourg-ville?

Il convient de rappeler aussi que la politique agricole commune a en fait immunisé le secteur agricole contre les effets pervers de la crise. La sidérurgie a réduit de moitié sa production d'acier; l'agriculture a augmenté d'un quart sa production laitière, provoquant des terrils de beurre et de poudre de lait écrémé. L'argent faisant cruellement défaut, il faut maintenant passer par les fourches caudines de la démobilitation des garanties et du gel des prix. Après les années grasses, voici les années maigres. Crise ou pas crise. D'ici l'an 2.000 l'agriculteur luxembourgeois n'aura pas le choix: s'il veut augmenter ses revenus, il lui faut diminuer ses coûts de production. Car les hausses de prix annuels aussi régulières que les tranches indiciaires: das war einmal!

Arrêtons-nous un instant à l'agriculteur "cost-minded". Celui-ci trouvera mille et un moyens pour baisser le coût de ses inputs. Il réduira au minimum ses investissements, notamment en machines; il s'affiliera à des "Machinenringe"; il réutilisera la biomasse disponible à la ferme au lieu d'acheter des engrais et des produits chimiques; il s'abonnera à l'énergie éolienne, solaire: au lieu d'acheter des aliments à l'extérieur, il produira lui-même un maximum. Et il sera prudent en matière d'endettement.

Récemment les frères Schanck de Hupperdange ont reçu le premier prix du concours "Hëllef fir d'Natur 1985". N'est-ce pas un signe de temps? Voici des agriculteurs dits biologiques, qui produisent sans achats extérieurs et qui transforment les produits obtenus à leur ferme, à nouveau sans achats extérieurs, en pain, beurre, viande. Leurs comptes d'exploitation montrent un bénéfice net largement supérieur à tout ce qui serait possible ou même imaginable dans une exploitation normale. Mais voilà, tout en obtenant un prix écologique, les frères Schanck ne cessent d'être harassés par les gendarmes pour exercice illégal de la profession: car, dans notre société corporatiste, un agriculteur ne peut plus valoriser ses produits, sauf pour l'autoconsommation. Cuire du pain, battre du beurre, abattre un veau, ce sont des activités dont le monopole appartient aux boulangers, aux laiteries et aux bouchers.

Je reviens à l'environnement économique général. La politique agricole commune continue à subsister en vase clos, c'ad. sans qu'elle puisse s'insérer dans une politique économique au niveau de la Communauté. L'absence d'une monnaie commune ou si vous voulez, la persistance de taux d'inflation très différents d'un pays à l'autre ont obligé la Communauté à instaurer un mécanisme qui permet à des prix agricoles communs de s'appliquer sur le terrain à travers des taux de change mouvants. Ce mécanisme porte le nom barbare de m.c.m. et a eu pour effet général un développement accentué des agricultures à monnaies fortes, plus particulièrement en Allemagne. Je suis personnellement convaincu que les m.c.m. sont partiellement à l'origine de la différence de prix de ± 1 franc par litre de lait existant entre les laiteries allemandes et les laiteries luxembourgeoises. Indirectement le mécanisme des m.c.m. se trouve ainsi à l'origine de la division qui caractérise actuellement notre petit monde agricole. Pour la première fois, depuis sa création, la Centrale Paysanne est contestée par un tiers des agriculteurs, réunis en syndicat concurrent, le F.L.B..

Je crains fort que cette division ne soit permanente, car le F.L.B. regroupe des exploitations pour la plupart bien structurées, économiquement saines, gérées par des fermiers-entrepreneurs. Dans ces conditions, il est urgent de créer des structures pour permettre le dialogue et la collaboration entre les deux frères ennemis, plutôt qu'à les condamner au pugilat permanent. A mon humble avis, la Chambre des Députés ferait mieux de se montrer diligente en votant une loi organisant sur base d'élections démocratiques, la Chambre d'agriculture, la Caisse de Pension agricole, la Caisse de Maladie Agricole plutôt qu'à adopter une loi interprétative de la législation sur les coopératives, dont l'effet rétroactif vient encore d'être fustigé par Pierre Pescatore. L'agriculture luxembourgeoise a un besoin vital d'assises démocratiques.

Voilà un premier rôle pour l'Etat: agir pour instaurer le dialogue obligatoire entre la Centrale paysanne et le F.L.B.. Quelles autres missions encombent-elles aux pouvoirs publics, toujours dans l'optique du XX^e siècle? J'en vois au moins trois:

- (1) mettre le paquet sur l'éducation et la formation des agriculteurs. Les 2.000 exploitants devraient tous être des ingénieurs agronomes, avec de solides connaissances économiques et techniques. A défaut d'atteindre cet idéal, ils devraient obligatoirement avoir effectué un stage de 6 mois à un an dans une ferme modèle à l'étranger, tenir une comptabilité sérieuse, suivre des séminaires de formation permanente pendant les mois d'hiver. L'argent investi dans l'éducation et la formation n'a pas de prix.
- (2) ne plus subventionner, dans les exploitations, que les investissements légers ayant pour objectif une diminution des coûts de production, à l'exclusion des machines, des étables, du cheptel. Par contre, aider par tous les moyens l'utilisation en commun des machines et autres installations.
- (3) agir sur le plan européen pour la mise en oeuvre d'une politique de réduction des coûts et de formation des agriculteurs; promouvoir au lieu de freiner la démobilité des garanties excessives; et s'il le faut, préconiser des aides au revenu plutôt que des hausses de prix; enfin encourager toute action d'abandon de la production laitière et de conversion vers d'autres spéculations (viande bovine, porc, légumes, agriculture biologique, transformation des produits à la ferme). Je reconnais volontiers que le projet de loi promouvant le développement de l'agriculture actuellement en discussion poursuit des objectifs louables; mais les moyens préconisés me semblent trop diffus (Giesskannenprinzip), trop unilatéraux (aides financières), trop conservateurs (exploitation familiale) pour prétendre à préparer valablement notre agriculture aux défis du XX^e siècle.

Qu'on ne se leurre pas! L'agriculture tout comme la sidérurgie doit abandonner le réflexe séculaire de la production pour être avant tout mobilisée par la notion de marché. Inutile de produire s'il n'y a pas de demande solvable. Les ingénieurs de l'Arbed commencent à comprendre. Aux agriculteurs de s'y mettre. Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

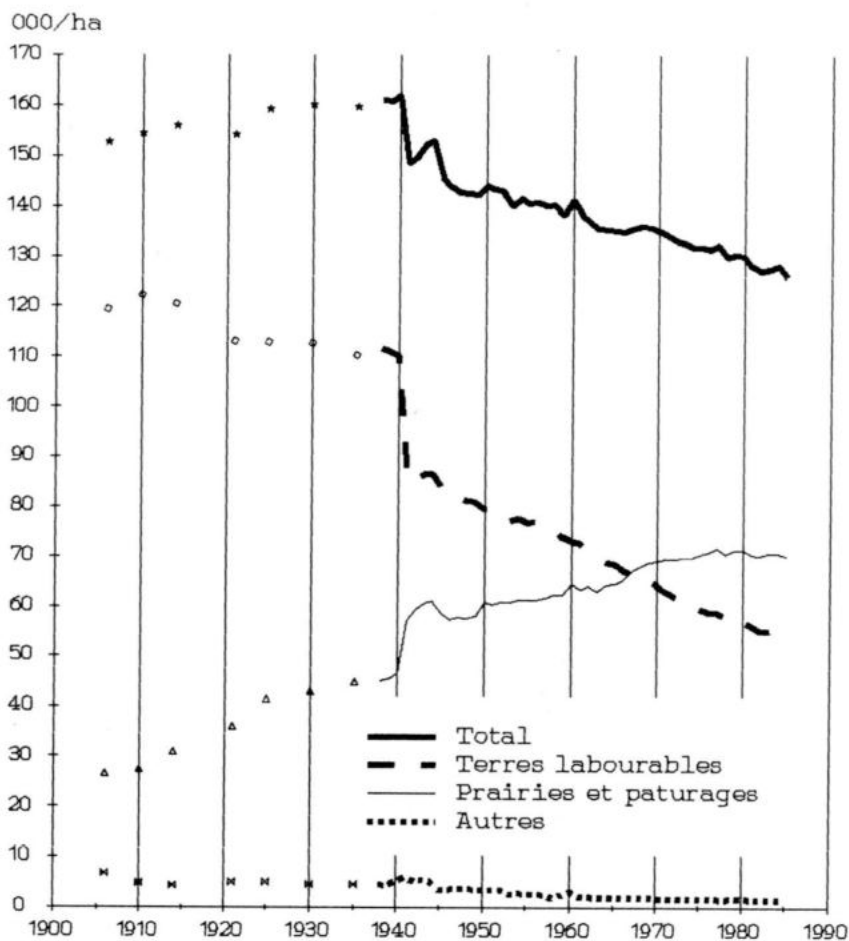
* *
*

GRAPHIQUES

SUPERFICIE DES TERRES DE CULTURE
EVOLUTION DES CHEVAUX ET TRACTEURS
EVOLUTION DU CHEPTEL PORCIN
EVOLUTION DU CHEPTEL OVIN
EVOLUTION DU NOMBRE DE POULES
EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN
PRODUCTION ET CONSOMMATION ANNUELLE DE LAIT
LE MARCHÉ DU BEURRE AU LUXEMBOURG
NOMBRE DES EXPLOITATIONS
SUPERFICIE TOTALE DES EXPLOITATIONS
SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS
LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE
EMPLOI TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITE
VALEUR AJOUTEE BRUTE AU PRIX DU MARCHÉ

Les données statistiques ont été fournies par le STATEC, le
Ministère de l'agriculture luxembourgeois et EUROSTAT.

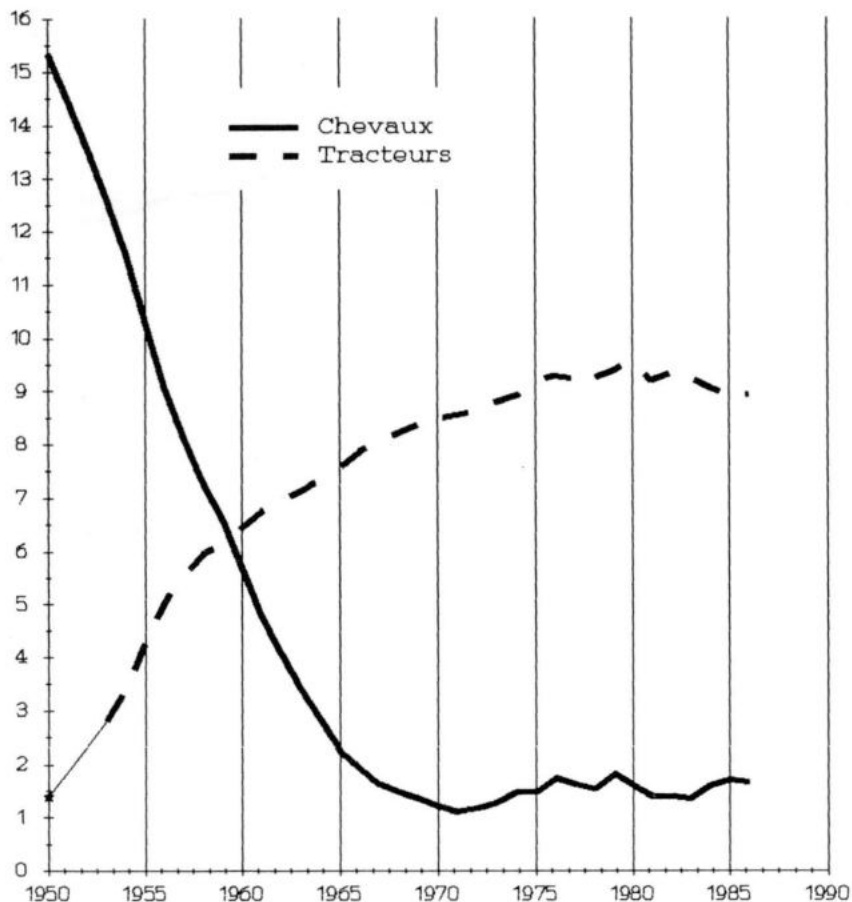
SUPERFICIE DES TERRES DE CULTURE



L'élevage croissant de bovins a entraîné le remplacement des cultures céréalières (seigle et méteil) par des pâturages et des fourrages. Pour l'alimentation du cheptel on se base presque exclusivement sur les graminées et le maïs fourrager.

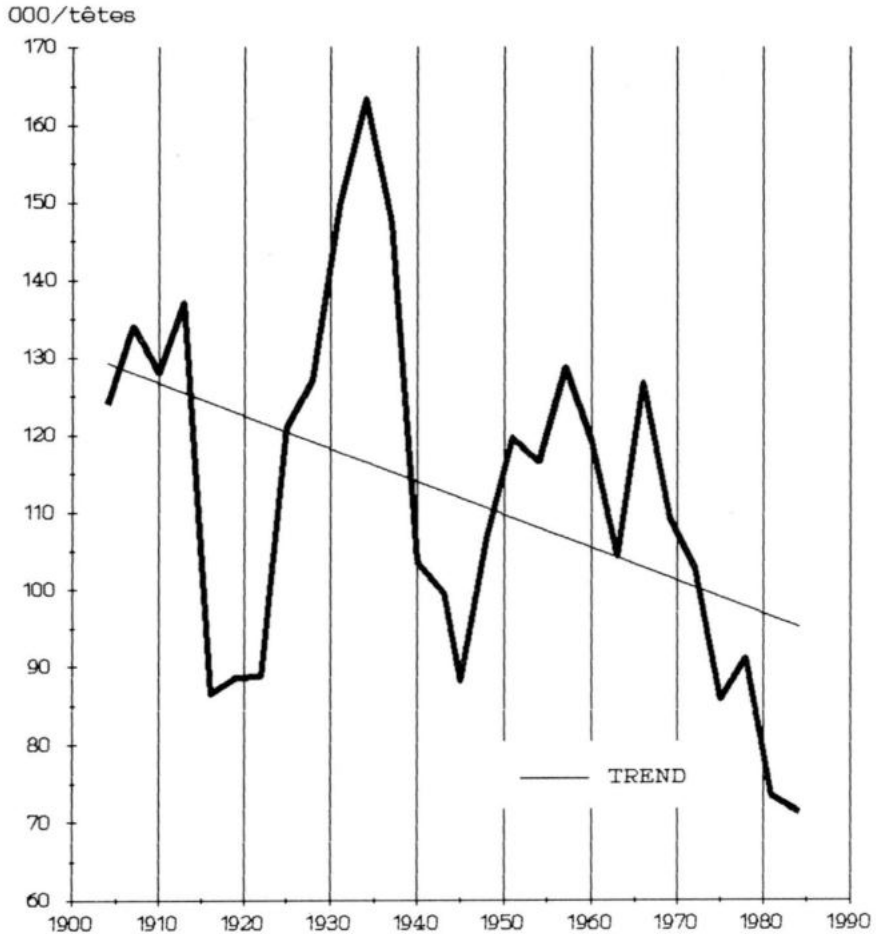
EVOLUTION DES CHEVAUX ET DES TRACTEURS

000/nombres



Sur le champ le tracteur a pris la place du cheval. On apprécie l'agilité du cheval là où le tracteur n'a pas d'accès comme par exemple pour les débardages pénibles en sylviculture. C'est à cause du perfectionnement des machines agricoles que les chevaux d'aujourd'hui sont presque exclusivement des animaux de sport et d'agrément.

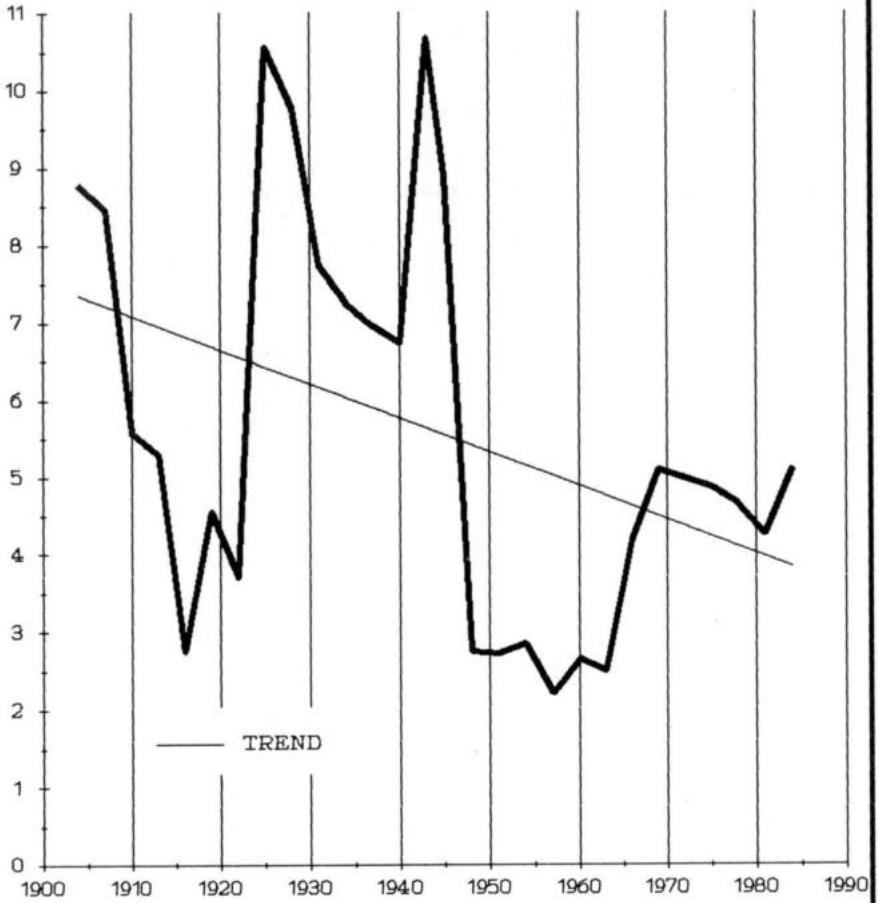
EVOLUTION DU CHEPTTEL PORCIN



Actuellement l'élevage des porcs se concentre dans quelques exploitations. Le cheptel porcine est en nette baisse parce que l'agrandissement de la taille de l'exploitation ne peut pas égaler l'atomicité des élevages particuliers du début du siècle. Les porcherie modernes de grande envergure (500 porcs) ont un standart sanitaire exceptionnel et sont installées hors des agglomérations. D'un côté les investissements considérables, de l'autre côté l'absence de garanties et les variations importantes de prix donnent à la spéculation porcine moins d'attrait qu'à l'élevage bovin.

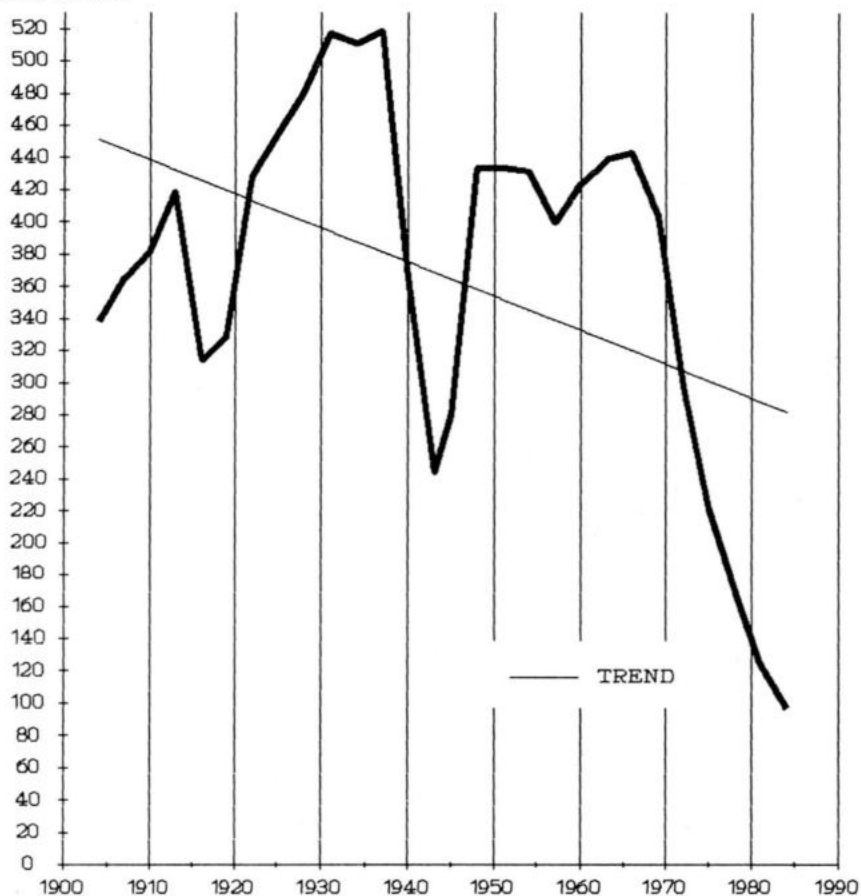
EVOLUTION DU CHEPTEL OVIN

000/têtes

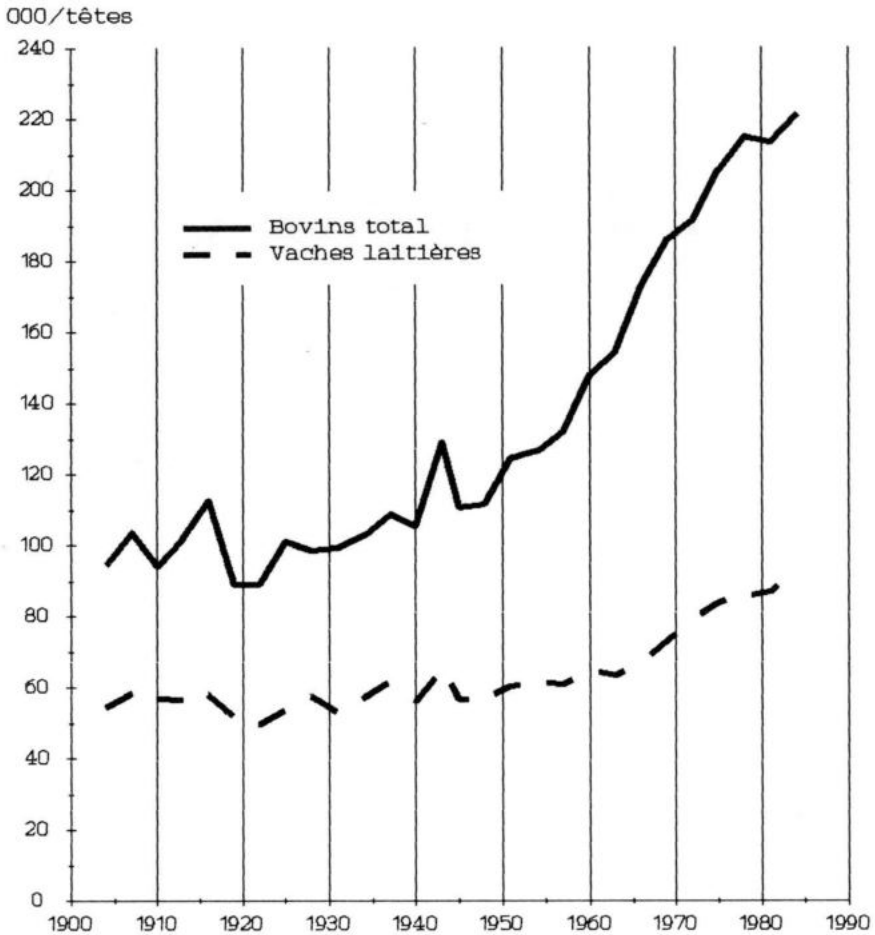


EVOLUTION DU NOMBRE DE POULES

000/têtes

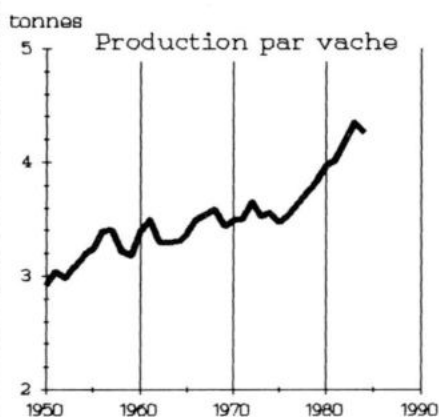


EVOLUTION DU CHEPTEL BOVIN

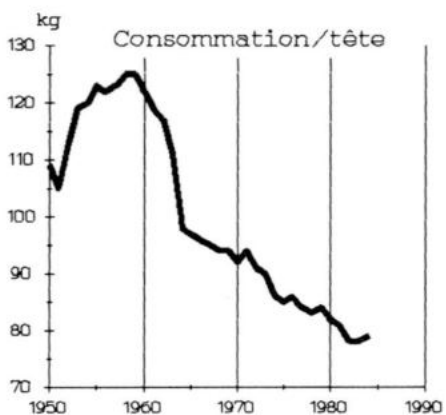


Notre pays a une vocation naturelle pour l'élevage des bovins et les prix laitiers croissants depuis 1970 ont encouragé les fermiers à augmenter leur cheptel laitier, mais la surproduction au niveau européen a rendu nécessaire l'introduction des quotas laitiers ensemble avec les primes à la conversion et à l'abattage des troupeaux laitiers.

PRODUCTION ET CONSOMMATION ANNUELLE DE LAIT

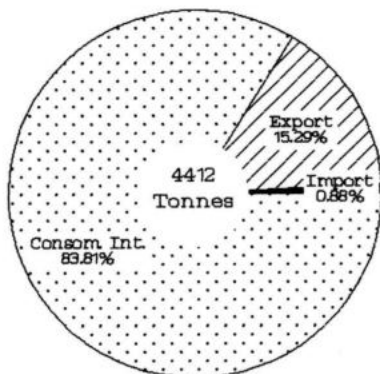


La spéculation laitière a obtenu de bons résultats ces dernières années, mais la productivité reste largement inférieure à celle enregistrée dans certaines régions spécialisées du Nord de l'Europe.



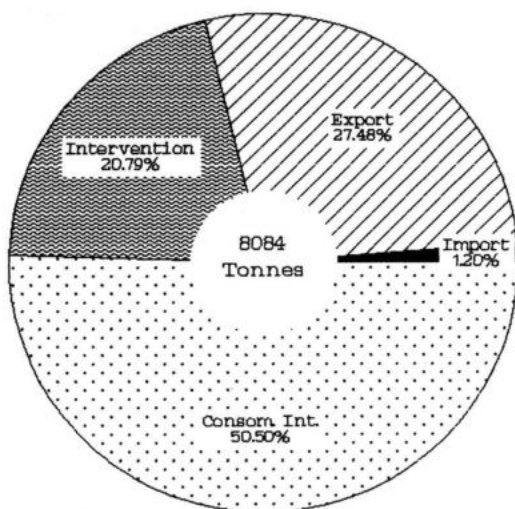
En 30 ans le prix du lait payé au producteur a presque triplé en valeur nominale. La consommation par tête de lait frais (voir graph.) s'est effondrée à partir de 1960, cependant la consommation par tête de fromage, crème fraîche et yoghourt a subi une hausse considérable.

LE MARCHE DU BEURRE AU LUXEMBOURG



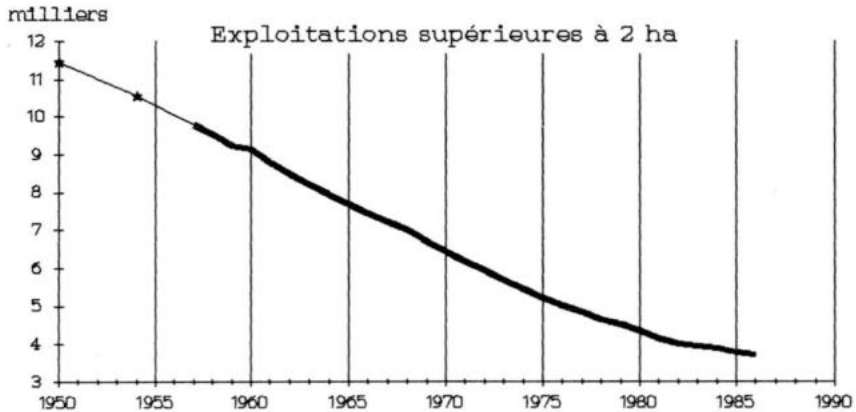
En 1955

En 1984

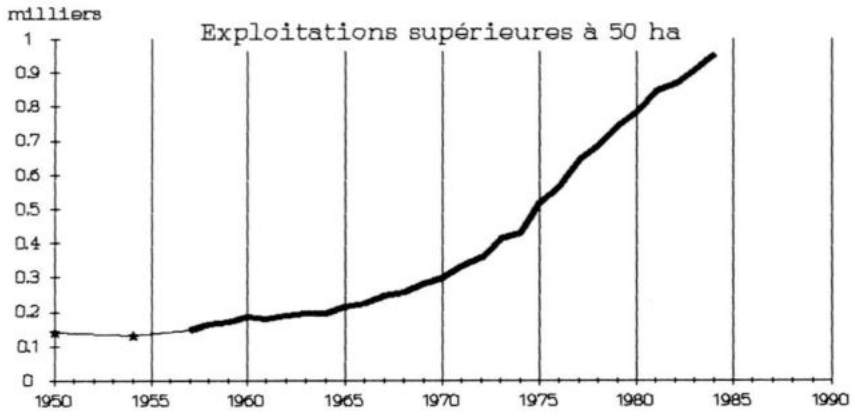


La production de beurre a doublé pendant les 30 dernières années. Actuellement environ la moitié du beurre luxembourgeois est vendu à l'étranger dont une part importante est achetée en intervention par la CEE. L'achat au prix d'intervention existe depuis 1968; au 28 août 1986 le stock disponible en Europe s'élève à 1.381.813 tonnes.

NOMBRE DES EXPLOITATIONS



Le nombre des exploitations a diminué de deux tiers par rapport à 1950. Il est clair que ce sont les petits exploitants non en mesure de se moderniser qui ont accepté la cessation volontaire soit pour se trouver du travail dans un autre secteur soit pour se mettre à la retraite anticipée.

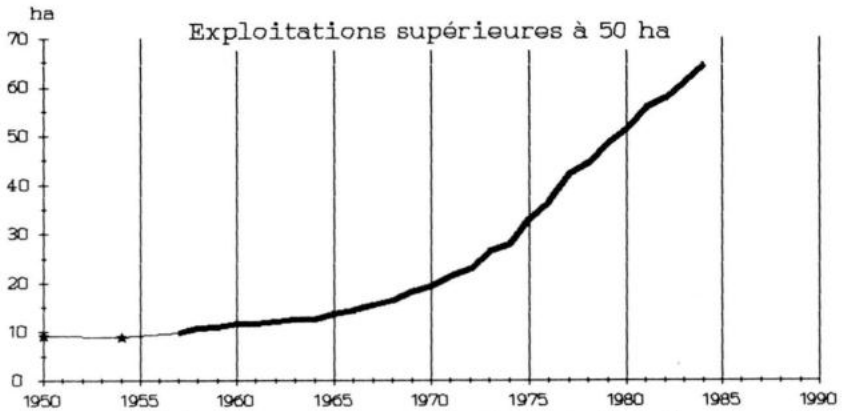


Les grandes exploitations sont en nette progression au détriment des petites. Le mouvement de regroupement a été enclenché par la politique agricole commune (Plan Mansholt), et a abouti actuellement à 2500 fermes supérieures à 20 ha. Ces fermes ont un équipement moderne et se sont insérées dans la chaîne agro-alimentaire en amont et en aval via les installations collectives.

SUPERFICIE TOTALE DES EXPLOITATIONS

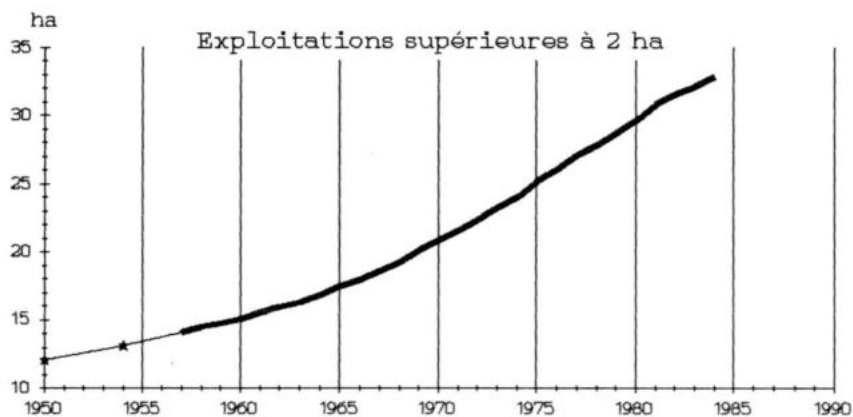


La diminution de la surface totale est essentiellement due aux constructions urbaines, à l'industrialisation et aux grandes infrastructures (voies, barrages etc).

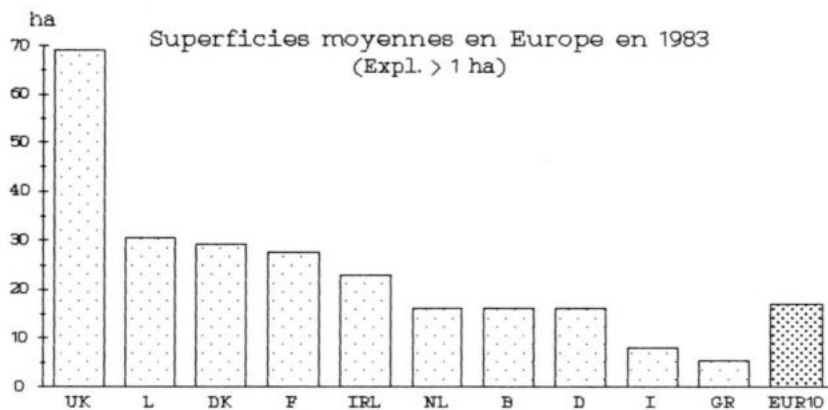


Les terres libérées par les petites exploitations ont alimentées ceux qui sont en mesure de se moderniser; les exploitations de plus de 50 ha occupent aujourd' hui la moitié de la surface agricole utilisée (SAU).

SUPERFICIE MOYENNE DES EXPLOITATIONS



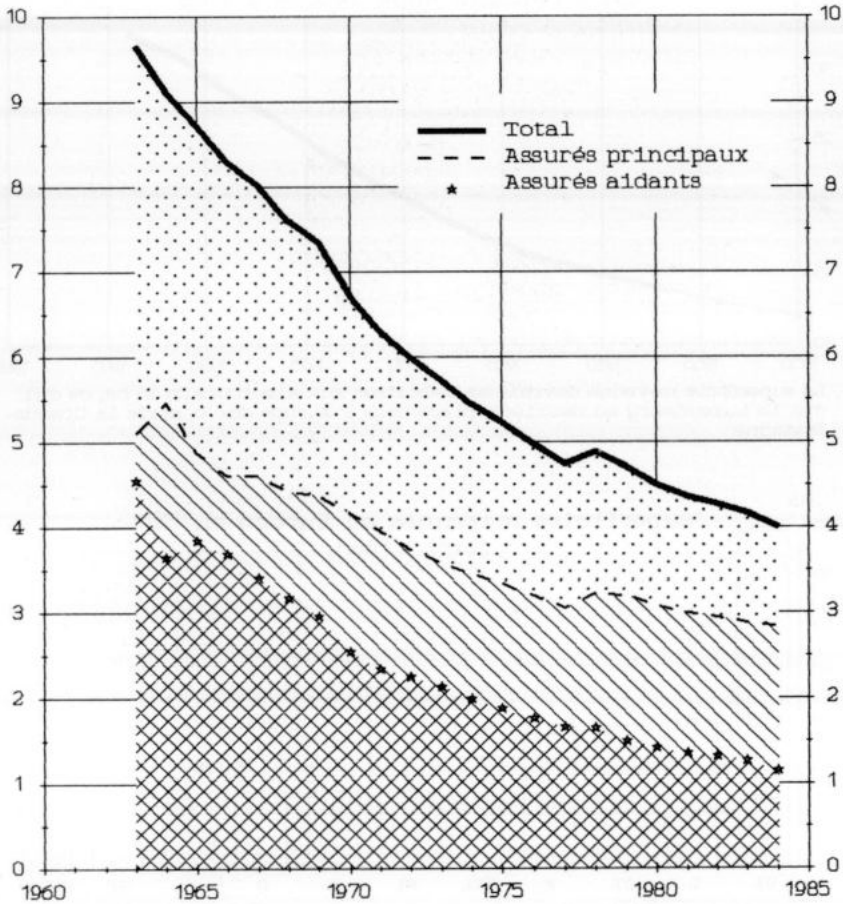
La superficie moyenne devrait se stabiliser aux alentours de 35 ha, ce qui met le Luxembourg en deuxième place dans l'Europe des 10, après la Grande-Bretagne.



Dans toute l'Europe, il y a le trend vers l'agrandissement des exploitations combiné à la diminution de leur nombre. Ce trend est très prononcé au Danemark et au Luxembourg.

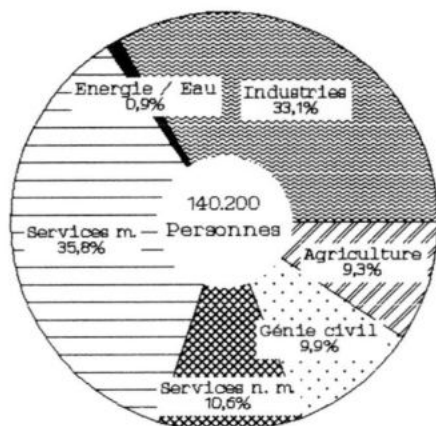
LA POPULATION ACTIVE AGRICOLE

milliers

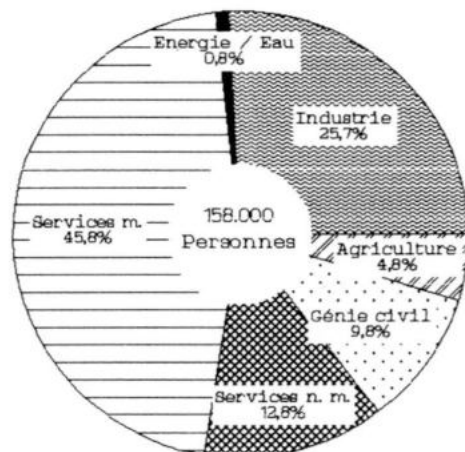


La population active agricole ne cesse de diminuer, parmi les assurés principaux il y a eu l'abandon considérable des exploitants âgés de plus de 50 ans. Par contre le nombre des jeunes exploitants âgés de moins de 30 ans a augmenté.

EMPLOI TOTAL PAR BRANCHE D'ACTIVITE



En 1970

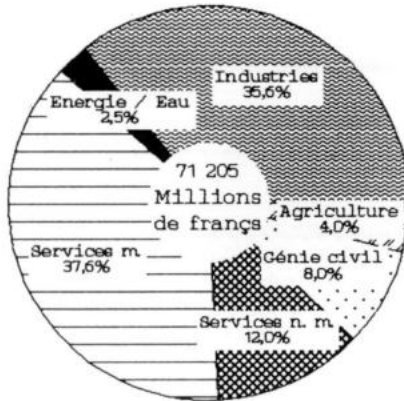


En 1982

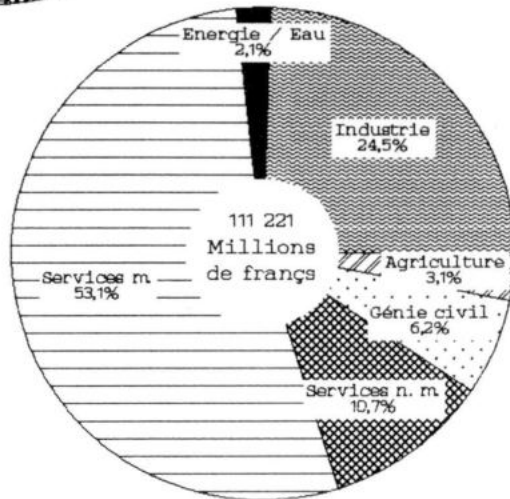
Personnes occupées en :	1970	1982	Var.
Agriculture (+ viticulture et sylviculture) :	13.100	7.600	- 42 %
Energie et eau :	1.400	1.400	0 %
Industries extractives et manufacturières :	46.500	40.700	- 12 %
Génie civil et bâtiment :	13.900	15.600	+ 12 %
Services marchands :	50.300	72.300	+ 44 %
Services non marchands :	15.000	20.300	+ 35 %
Total :	140.200	158.000	+ 13 %

VALEUR AJOUTÉE BRUTE AU PRIX DU MARCHÉ

(aux prix de 1975)



En 1970



En 1982

Branche d'activité :	1970	1982	Var.
Agriculture (+ viticulture et sylviculture) :	2 901	3 523	+ 21 %
Energie et eau :	1 844	2 422	+31 %
Industries extractives et manufacturières :	25 531	27 525	+ 8 %
Génie civil et bâtiment :	5 796	7 052	+ 22 %
Services marchands :	26 951	59 645	+ 121 %
Services non marchands :	8 629	12 022	+ 39 %
Total :	71 205	111 221	+ 56 %